

Pourquoi nous rejetons la réforme du lycée et du baccalauréat

La réforme du lycée fait disparaître l'organisation en trois séries L, ES et S actuelles. À la place, les élèves devront construire eux-mêmes leurs « parcours » en choisissant des spécialités. Les conséquences se manifestent dès cette année sur les élèves de seconde.

La classe de seconde devient ainsi un espace d'orientation précoce, restrictive et définitive des élèves de 15 ans. Le risque est de restreindre les poursuites d'études deux ans plus tard, d'autant que les attendus de l'enseignement supérieur ne sont pas encore clairement définis pas plus que les programmes de terminale, ni même le format définit et le contenu des épreuves du baccalauréat.

Faute d'informations précises, personne n'est, à l'heure actuelle, en mesure d'aider les élèves dans leur orientation.

Contrairement à la « simplification » revendiquée par le Ministre, la mise en place généralisée du contrôle continu dans le nouveau bac va désorganiser les lycées. Elle soumettra les élèves à trois sessions d'épreuves durant le cycle terminal (21 épreuves prévues au lieu de 12 à 13 actuellement), ce qui mettra les lycéens sous pression en permanence.

Les épreuves communes et le contrôle continu menacent la valeur du diplôme en mettant fin à l'égalité de traitement de tous les élèves. Avec la fin de l'anonymat, le baccalauréat n'aura plus la même valeur partout.

Enfin, cette réforme va supprimer de nombreux postes de professeurs, ce qui se traduira par une augmentation des effectifs par classe. Ce sera la fin des dédoublements et des groupes allégés, ces conditions dégradées auront à coup sûr un impact négatif sur la qualité des enseignements.

La réforme qui se joue actuellement va à l'encontre des défis en terme de culture, de diversité des apprentissages et de savoirs exigibles pour répondre aux besoins du monde d'aujourd'hui et met en péril l'avenir des élèves.

Les représentants des professeurs élus au conseil d'administration du lycée BUFFON